

MARS
AVRIL
2026

N° 68

www.marcollin.fr

**Horaires d'ouverture du
secrétariat de mairie :**

Mercredi : 12h30 à 16h30

Jeudi : 9h00 à 12h00

12h30 à 16h30

Vendredi : 9h00 à 12h00

12h30 à 16h00

Téléphone : 04 74 84 64 78

Adresse mail :

mairie@marcollin.fr

N°ASTREINTE

07 87 08 07 88

Des informations en
temps réel sur des
événements en cours ?

Ayez le réflexe

PanneauPocket !

**(disponible sur mobile,
tablette, PC)**

SERVICE DES EAUX

N° D'URGENCE

04 74 20 86 73

La vie de notre commune



Marco Lis Moi

Informations municipales et administratives

Cher Marcollinoises et Marcollinois,

Vous avez été un peu plus de la moitié d'inscrits sur la liste électorale à vous déplacer aux urnes le 15 mars, alors qu'une seule liste se présentait pour représenter notre village. Nous remercions tous les électeurs.

18 blancs et 33 nuls ont été exprimés sur les 232 votes au total, nous vous entendons tous.

Le vendredi 20 mars, la liste élue s'est réunie pour son tout premier Conseil Municipal pour élire la composition de celui-ci.

Anais Scala a été élue Maire ;

Muriel Metay a été élue 1^{ere} adjointe avec la délégation finance et entretien des bâtiments communaux ;

Florian Vial a été élu 2^{ème} adjoint avec la délégation vie associative et commémorations ;

Lauraine Garnier a été élue 3^{ème} adjointe avec la délégation cimetièrre, funéraire et communication ;

Christopher Bourgarit a été élu 4^{ème} adjoint avec la délégation urbanisme.

Nous souhaitons vous rencontrer autour d'un verre de l'amitié le 26 avril, accueil à partir de 10h30, discours à 11h à la salle des fêtes pour nous présenter et pouvoir continuer d'échanger, tout comme nous le faisons précédemment lors des vœux et du café citoyen par exemple.

Comme vous avez pu le constater, notre campagne électorale était simple et sans démesure, représentative de notre volonté d'employer notre temps à agir concrètement plutôt que de faire de la narration de figuration. Et c'est dans la continuité du mandat écoulé, que nos priorités seront axées sur l'efficacité pour le bien de Marcollin.

Respectueusement,
L'ensemble du Conseil Municipal.



La commune recherche 6 personnes pour être suppléant de la Commission Communale des Impôts Directes (CCID). Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page internet (<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/gerer-les-finances-publiques-locales/fiscalite-locale/fiscalite-directe-locale/les-commissions-des-impots-directs>) qui explique aussi les critères de recevabilités des suppléants. Merci de vous faire connaître en envoyant un mail à mairie@marcollin.fr ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de la mairie avec vos coordonnées.



FEUX DE FORÊTS : « CHAUD DEVANT, LA FORÊT ! »

Parmi les menaces qui pèsent sur les forêts, le risque incendie est l'une des grandes préoccupations. Avec le réchauffement climatique, les étés très chauds et secs rendent la végétation plus vulnérable.

-Soyons vigilants : on estime que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, souvent involontaire. Tout ce qui peut générer une étincelle ou une surchauffe est très dangereux, en présence de végétation : cigarette, barbecue, travaux (étincelles et appareils thermiques), véhicules motorisés, bout de verre (effet loupe). Prévenir l'incendie, c'est éviter ces activités aux abords de forêts ! En cas de départ de feu, il est possible d'essayer de l'éteindre avec de la terre ou du sable, mais surtout pas en tapant avec des branches. Cela attise les flammes ! Prévenir le 18 immédiatement est indispensable pour limiter les dégâts.

-Quelle réglementation pour les citoyens ? Un autre arrêté de 2013 instaure sur 37 communes l'obligation légale de débroussaillage. La commune de Marcollin en fait d'ailleurs partie.

-Zoom sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) : La commune de Marcollin est concernée par cette obligation. Les propriétaires de terrains en forêt ou à moins de 200 mètres d'une lisière forestière doivent débroussailler à 50 mètres autour de leurs maisons. Ceci protégera des flammes en cas d'incendie.



RENTÉE SCOLAIRE 2026

L'inscription scolaire de votre (ou vos) enfant(s) pour la rentrée 2026 est ouverte. Lors de votre passage à la mairie, merci de vous munir de : **Livret de famille**, un

- votre **Livret de famille**,
- un **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**,
- le **Carnet de vaccinations**,
- vos **Coordonnées (père et mère)**.

Un dossier administratif et financier du service périscolaire cantine / garderie 2026 2027 disponible en mairie vous sera proposé si vous devez utiliser ce service.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le passage du jury du 6ème concours des maisons fleuries aura lieu le 20 avril 2026, avec visite des maisons à partir de 18h.

Inscription : par mail, mairie@marcollin.fr ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de la mairie avec vos coordonnées
jusqu'au 10 avril 2026 avant 16h00.



La nuit et au crépuscule, la visibilité pour les conducteurs est très réduite. Circulez sur les trottoirs et sur les accotements s'ils sont praticables. Si vous devez circuler sur une chaussée qui ne dispose pas de trottoirs, déplacez-vous du côté gauche de manière à voir les voitures qui arrivent en face de vous et ainsi réagir plus vite (conducteur ne vous ayant pas vu, danger...). Si vous utilisez des rollers ou une trottinette, vous devez circuler sur les trottoirs et respecter les piétons.



Un piéton en bord de route n'est visible qu'à 30 mètres. Pour limiter les risques d'accidents, il suffirait d'équiper les habits ou cartable des enfants de bandes ou stickers rétro réfléchissant ou de les acheter équipés pour les rendre visible à plus de 150 mètres. Penser-y avant qu'il ne soit trop tard !



L'utilisation de matériel de bricolage et jardinage par les particuliers est strictement réglementée et ne doit pas occasionner de gêne pour le voisinage en dehors des horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30**
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

L'utilisation de véhicules de type voiture de course ou rallye est aussi concerné.
Merci à toutes et tous de les respecter !

CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) recherche des bénévoles pour compléter l'équipe en place. Concrètement, il s'agit d'organiser et/ou d'aider pour la téléalarme, le père Noël vert, le téléthon, le repas des aînés, et décider d'actions sociales. C'est participer à un projet collectif avec d'autres personnes qui partagent les mêmes valeurs.



Vous avez envie d'essayer ?

Faites-vous connaître par mail à mairie@marcollin.fr ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de la mairie avec vos coordonnées.

ATELIER FIL ET CRÉATION AMBULANT

COUTURE - CRÉATION - RESTAURATION - APPRENTISSAGE

CRÉATION & RETOUCHES SUR MESURE

- Vêtements, rideaux, coussins
- Costumes de spectacles & historiques
- Restauration de sièges de véhicules & fauteuils
- Réalisation de vos projets sur-mesure
- Réalisation à pièce finie

ATELIERS DÉTENTE & APPRENTISSAGE

Pour tous les niveaux - dans une ambiance conviviale

- Apprendre à coudre à créer un patron
- Tricot (initiation et points variés)
- Crochet (laine ou coton)
- Broderie main & ses techniques

CONTACTEZ-MOI
Tél. : 06 71 13 14 29
SIRET: [REDACTED]

ARTISAN METIERS D'ART MJZ.couture

NOUVEAU

MARCHAND AMBULANT

Un atelier « Fil et Création » vous accueille, tous les vendredis, de 15h à 18h, place du 19 mars 1952 (parking salle des fêtes)

Dates des Congés annuels 2026

Les vendredis 1^{er}, 8 et 15 Mai et du vendredi 21 Août au dimanche 13 Septembre



CHIENS ERRANTS



Ces chiens divaguent sur la commune depuis quelque temps causant des nuisances. Si vous êtes le propriétaire de l'un d'eux, nous vous demandons de vous faire connaître auprès de la Mairie, dans le cas où ils seraient aperçus pour vous prévenir au plus vite. Dans tous les cas, il faut faire cesser la divagation de vos animaux pour leur sécurité et pour la tranquillité du voisinage qui subit leurs nuisances.





VENDREDI 27 MARS

SOIRÉE PIZZA & CHASSE AUX OEUFS

pour les enfants*

Annulée en cas de mauvais temps

**A partir de 18h30
aux vestiaires du foot**

FLAMMEKUECHE REINE
4 FROMAGES
RAVIOLES
MÉDITERRANÉENNE*
Base tomate, thon, crème, mozzarella

11 €

BUVETTE SUR PLACE

**Réservation par SMS avant le 25 mars
auprès de Julie au 07.77.25.21.26**

Ne pas jeter sur la voie publique

LA COMPAGNIE DES COULEURS

Envie d'une pause colorée ?

La Compagnie Des Couleurs vous invite à leur nouvelle exposition, à la salle des fêtes de Marcollin, dont le thème, cette année, sera :




« La Peinture au Féminin »

Venez découvrir la diversité des styles, l'audace des couleurs et le talent des peintres amateurs...


Nous serons très heureux de vous rencontrer
le Samedi 28 Mars et le Dimanche 29 Mars de 10h à 18h.






-  11 & 12 avril 2026 •
-  **Marcollin (38)** •
-  **Entrée : 10 €**
(**Gratuit pour les - de 12 ans**) •

Les 11 & 12 Avril 2026, Marcollin accueillera le Challenge SEAC (Sud-Est Auto cross) pour la première manche du championnat **1**.

Un week-end exceptionnel où l'ambiance et la convivialité sont assurés par une équipe bénévoles dynamique et passionnée ! 

Venez partager ces deux journées, entièrement consacrées à la vitesse, à la compétition et au spectacle mécanique ! 

Un rendez-vous sportif majeur ! 





BALADE DES TILLEULS

Amis Marcheurs, venez rejoindre le Club des Tilleuls pour sa première rando

Dimanche 19 avril dès 7h30

Salle des Fêtes de Lentiol

Vous ne marchez pas ?

N'hésitez pas à réserver votre plat à emporter « Aligot » ou

« Truffade » :10€ la part

(à récupérer de 11h30 à 12h30)

Ou pourquoi pas ? Venir déguster sur place (plat + dessert = 12€)

Réservation possible auprès de Marie-Noëlle par SMS

07 77 72 53 26 avant le 18 avril

La Balade des Tilleuls
le 19 avril 2026

Organisée par le Club des Tilleuls de Marcollin

Salle des fêtes de Lentiol.

INSCRIPTION 7 H 30 À 10 H **7 euros** à partir de 12 ans

9 kms -239 m + 1 ravito
14 kms -298 m + 1 ravito
19 kms -377 m + 2 ravitos

Parcours Pédestres

06 13 03 60 58

Possibilité à l'inscription de réserver son repas sur place et / ou à emporter.

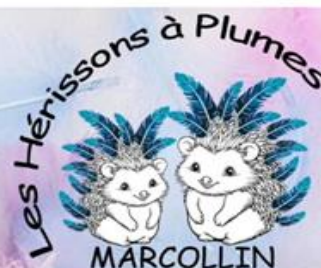
Aligot saucisse + Dessert. 12 euros.
Truffade saucisse + Dessert. 12 euros

FRANCE MATERIAUX
SMB - BEAUREPAIRE
04 74 84 70 03

Ne pas jeter sur la voie publique.



Boutique Associative



L'Association des Hérissons à Plumes organise son marché spécial Fête des Mères le samedi 23 mai 2026, cette occasion nous vous présenterons quelques animaux de la ferme avec des alpagas etc...(sous réserve de l'accord de la mairie).

Nous vous attendons nombreux avec vos enfants.



Contact : lesherissonsaplumes@gmail.com

MANIFESTATIONS À VENIR :

Vendredi 27 mars : Sou des écoles Marcollin/Lentio, vente de pizza
au vestiaire de Marcollin

Samedi 28 et dimanche 29 mars : La Compagnie des Couleurs, exposition peinture
en journée, à la salle des fêtes de Marcollin

Samedi 28 mars : Bibliothèque de Lentio, soirée Contes
à la salle des fêtes de Lentio

Samedi 11 et dimanche 12 avril : ACCM, compétition d'auto-cross, en journée,
sur le terrain de l'auto-cross de Marcollin

Samedi 25 avril : Formafoot, vente de jambon à la broche/gratin, en matinée,
sur la place du village de Marcollin

Samedi 9 ou 23 mai : Les hérissons à plume, marché « fête des mères », en matinée,
sur la place du village de Marcollin



Le 20 février 2026, Mr Laurent Barrel, domicilié 284 route
de Lens Lestang à Marcollin, est décédé à l'âge de 55 ans.
Sincères condoléances à sa famille.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 7 AVRIL 2026- 20h30